



Technip Energies remporte un contrat auprès d'Arcadia eFuels pour réaliser une première mondiale : produire des carburants durables à partir d'électricité renouvelable et de CO2 capté

Février 20, 2023

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) auprès d'Arcadia eFuels pour concevoir la première usine de taille commerciale de production de carburants d'aviation durables, située à Vordingborg, au Danemark. La phase initiale du projet ayant récemment pris fin, Technip Energies et Arcadia eFuels ont désormais pour objectif d'accompagner la mise en service de l'usine prévue à horizon 2026.

Arcadia eFuels utilisera de l'électricité renouvelable, de l'eau et du dioxyde de carbone biogénique pour produire des eFuels qui pourront être utilisés dans les moteurs traditionnels et les infrastructures de carburant liquide existantes.

Ce contrat (FEED) couvre l'ingénierie de la première usine eFuels qui produira environ 80 000 MTPA(1) de carburant durable pour l'aviation (eKerosene) et d'eNaphtha, en mobilisant des technologies innovantes déjà éprouvées(2). Il couvre également l'ingénierie d'une usine d'électrolyse de 250 MW pour produire de l'hydrogène vert. L'usine sera conçue avec une gamme de produits flexible nécessaires à la production d'eDiesel. En permettant aux compagnies aériennes de réduire proportionnellement leurs émissions de CO2, ces carburants donnent au secteur du transport aérien et du transport lourd, la possibilité de respecter la réduction volontaire de leurs émissions de dioxyde de carbone et les mandats de l'Union européenne pour l'utilisation des eFuels.

Laure Mandrou, SVP Carbon Free Solutions de Technip Energies, a commenté : « *Nous sommes heureux d'avoir été sélectionnés par Arcadia eFuels pour cette première mondiale de production d'eKerosene à destination du secteur aérien. En tirant parti de notre expertise en ingénierie et de notre collaboration pour intégrer les technologies d'électrolyse et de transformation du gaz en liquide, nous nous engageons à amener ce projet jusqu'à la phase d'exécution, pour contribuer à la transition énergétique mondiale.* »

Amy Hebert, PDG d'Arcadia eFuels, a commenté : « *Technip Energies est un leader dans les services d'ingénierie pour la transition énergétique et possède l'expérience et la volonté nécessaires pour assurer le succès de ce projet unique pour Arcadia eFuels.* »

(1) MTPA: tonnes par an

(2) Le eKerosene est conforme à la norme internationale ASTM D7566, FT-SPK (kérosène paraffinique synthétisé) et peut être mélangé jusqu'à 50 % avec du kérosène classique pour être utilisé comme carburant d'aviation.

A propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (American Depositary Receipt)

Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

A propos de Arcadia eFuels

Arcadia eFuels s'est engagé à construire des installations pour produire les carburants du futur dans le monde. Ces carburants neutres en carbone permettront au secteur des transports, notamment l'aviation et le transport maritime, d'utiliser des carburants neutres en carbone avec les infrastructures et les moteurs existants. Le premier site d'Arcadia eFuels sera au Danemark et le démarrage de l'activité de l'usine est prévue pour la fin 2024.

Veuillez consulter le site www.arcadiaefuels.com pour en savoir plus ou nous contacter à l'adresse info@arcadiaefuels.com.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclaration prospective

Le présent communiqué contient des "déclarations prospectives" telles que définies à la Section 27A du United States Securities Act de 1933, tel que modifié, et à la Section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié. Les déclarations prospectives portent généralement sur des événements futurs et des prévisions de chiffre d'affaires, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des opérations ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots "croire", "s'attendre à", "anticiper", "planifier", "avoir l'intention de", "prévoir", "devoir", "pouvoir", "estimer", "perspectives" et autres expressions similaires, y compris leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements futurs et les conditions d'activité et leur effet potentiel sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut être garanti que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies impliquent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou échappent au

contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient entraîner des différences significatives entre les résultats réels et l'expérience historique de Technip Energies et les attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes devaient se matérialiser, ou si les hypothèses sous-jacentes devaient s'avérer incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives. Pour plus d'informations sur les facteurs matériels connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies figurant dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission, qui incluent l'amendement n°4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposée le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont formulées. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations avec les investisseurs	Relations avec les médias
<p>Phil Lindsay Vice-President Relations Investisseurs Tel: +44 20 7585 5051 Email: Phillip Lindsay</p>	<p>Stella Fumey Directrice des Relations Presse & Communication Digitale Tel: +33 (1) 85 67 40 95 Email: Stella Fumey</p> <p>Jason Hyonne Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux Tel: +33 1 47 78 22 89 Email: Jason Hyonne</p>